

**Fiche de poste**

**pour le référent MIJEC établissement**

**au sein de l’enseignement catholique des Pays de la Loire**

*Lundi 1er septembre 2014*

L’ensemble des acteurs de notre réseau est mobilisé sur l’orientation en partenariat avec les parents et trouve aussi sens dans son action en prenant appui sur le texte de référence du CNEC intitulé **« L’accompagnement à l’orientation, pour rendre chacun acteur de ses choix : les communautés éducatives ouvertes sur le monde s’engagent »** (juillet 2009).

Le texte national rappelle l’importance de la recherche de personnes relais en établissements pour parvenir aux objectifs poursuivis dans la lutte contre le décrochage scolaire.

**C’est pourquoi, il est demandé à chaque chef d’établissement de désigner au sein de sa structure un « référent MIJEC établissement ».** Cette personne agit bien sûr sous couvert de son chef d’établissement et c’est à lui qu’elle doit en premier lieu rendre compte du travail opéré.

L’action du référent MIJEC établissement se situe principalement à certaines périodes de l’année et peut être résumée comme suit :

|  |  |
| --- | --- |
| **JUIN** | Récupérer les informations relatives aux orientations des élèves, par l’intermédiaire des professeurs principaux. |
| **SEPTEMBRE** | Renseigner l’enquête de repérage du responsable MIJEC diocésain et lui renvoyer dans les délais impartis |
| **EN COURS D’ANNEE** | Etre en relation régulière avec le responsable MIJEC diocésain : - en l’informant de données utiles dès que nécessaire - en le prévenant ou l’alertant sur quelques situations repérées - en demandant conseil dès que cela lui est nécessaire |

Par ailleurs, le référent MIJEC établissement peut être destinataire d’informations par voie numérique de la part des responsables MIJEC diocésains. Il peut aussi être amené à participer à une réunion organisée à l’initiative de ces derniers si une problématique l’exigeait.

***Textes de référence***

*- Texte du CNEC :* ***« L’accompagnement à l’orientation, pour rendre chacun acteur de ses choix : les communautés éducatives ouvertes sur le monde s’engagent »*** *(juillet 2009)*

*- Bulletin Officiel du Ministère de l’éducation nationale du 13 avril 2017 sur le décrochage scolaire*

**Pour l’URADEL,**

**Eric MARTINEZ**

 **Directeur diocésain référent**